SYNTHÈSE

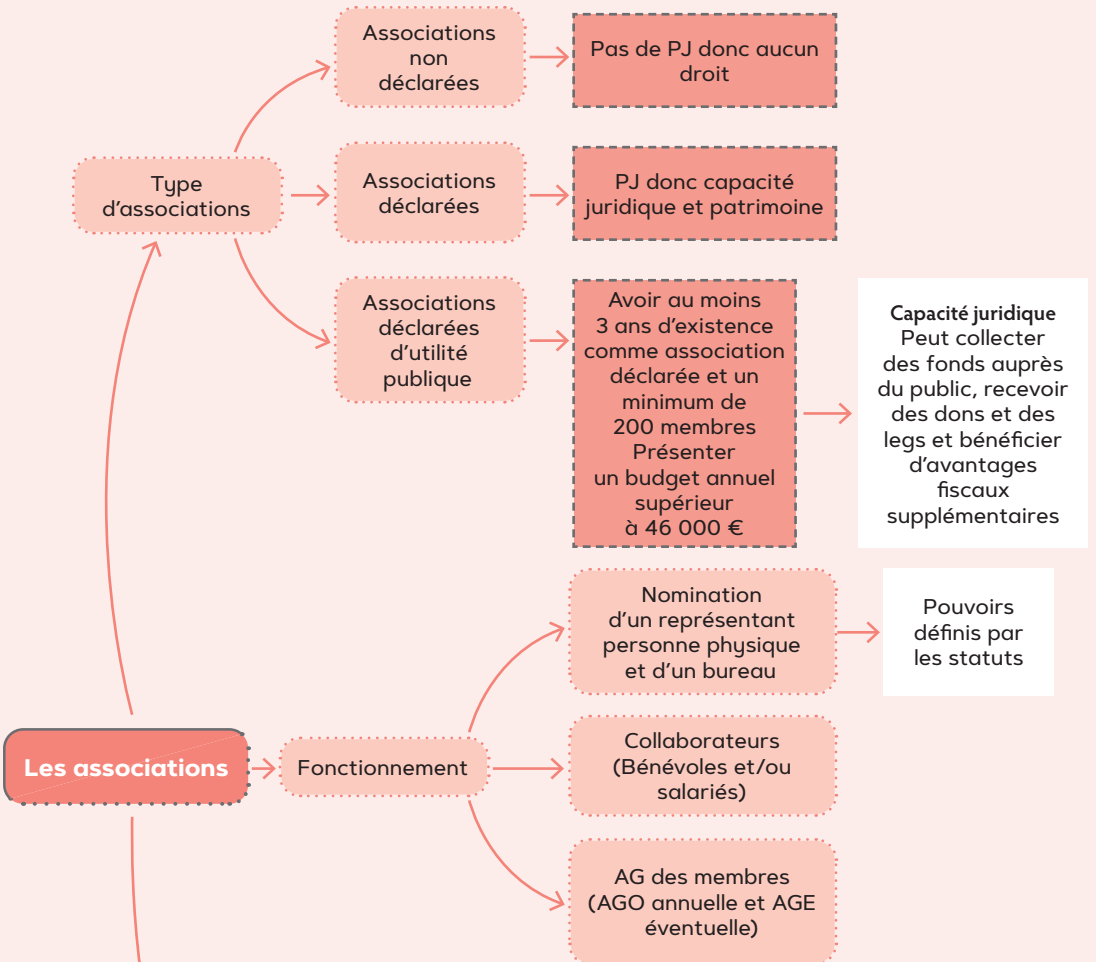
Les associations
Type d'associations
Associations non déclarées
Pas de PJ donc aucun droit
Associations déclarées
PJ donc capacité juridique et patrimoine
Associations déclarées d'utilité publique
Avoir au moins 3 ans d'existence comme association déclarée et un minimum de 200 membres Présenter un budget annuel supérieur à 46 000 €
Capacité juridique
Peut collecter des fonds auprès du public, recevoir des dons et des legs et bénéficier d'avantages fiscaux supplémentaires
Fonctionnement
Nomination d'un représentant personne physique et d'un bureau
Pouvoirs définis par les statuts
Collaborateurs (Bénévoles et/ou salariés)
AG des membres (AGO annuelle et AGE éventuelle)
Contrôle
CAC si
Subventions publiques pour un montant annuel supérieur à 153 000 €
Dons du public pour un montant annuel supérieur à 153 000 €
Fédérations sportives
Associations qui procèdent à l'émission d'obligations CFA
Associations dépassant en fin d'exercice ou d'année civile 2 des 3 seuils (1 550 000 € TB, 3 100 000 € de CA HT et 50 salariés permanents)